

Contacts :

Mouvement de la paix

9 rue Dulcie September – 93400 – SAINT-OUEN

Tél : 33 1 40 12 09 12

national@mvtpeix.org

Nicole BOUEXEL 06 70 57 91 23

nicole.bouexel@mvtpeix.org

Saint-Ouen, le 31 juillet 2009

Demande de rendez-vous au sujet de la répression contre la population de Bil'in

Monsieur le Ministre

Conscients de l'importance que vous accordez au respect des droits et à la région Proche Orientale, nous vous prions par la présente d'intervenir auprès des autorités israéliennes afin que cesse l'agression de l'armée israélienne contre le village de Bil'in en Cisjordanie.

En effet, ces dernières semaines et presque chaque nuit, des soldats envahissent le village et les maisons, terrorisent la population, y compris les enfants, et procèdent à des arrestations (plus de 17 personnes en un mois dont plusieurs jeunes mineurs) En avril, un habitant du village a été assassiné par un tir de grenade lacrymogène en pleine poitrine. A Nil'in, un village proche de Bil'in, il y a eu plusieurs morts dont un enfant.

Des villages comme Bil'in et Nil'in mènent depuis plusieurs années des actions de résistance populaire non-violente. Cette résistance est soutenue par des militants anticolonialistes de la paix israéliens et internationaux et commence à faire école. Il semble que cela fasse peur au gouvernement israélien qui cherche à la briser en harcelant et en tentant de terroriser la population. Pourtant cette non violence affichée et revendiquée dans une région marquée par la guerre, est une méthode particulièrement légitime qui recrée un espoir pour la paix et la création d'un Etat de Palestine.

Si Bil'in est particulièrement visé, c'est que ce village avec son Comité populaire, mène depuis plus de 4 ans avec persévérance ces actions non-violentes. Elles s'étendent maintenant dans de nombreux villages de Cisjordanie, mais aussi à Jérusalem, contre les expulsions, contre les confiscations de terre, contre les colonies et la poursuite de la construction du mur, qui constituent autant d'éléments d'une politique illégale et destinée à exclure toute perspective de paix. Un comité de coordination vient d'être créé, notamment avec les villages de la vallée du Jourdain.

Ce qui est visé aussi, c'est le soutien croissant dont bénéficient ces actions dans l'opinion publique, à la fois en Israël et dans le monde. Ces violences graves sont exercées en toute illégalité. Les habitants de Bil'in et de tous ces villages revendiquent pacifiquement leur droit à vivre et travailler sur leur terre, conformément aux résolutions internationales.

Les droits des habitants de Bil'in sur leurs terres coupées par le Mur d'annexion leur ont été partiellement reconnus en 2007 par la Haute Cour de justice israélienne qui a demandé la modification du tracé du mur sur les terres palestiniennes. Le président Obama, le président Sarkozy et vous-même, avez d'ailleurs rappelé à M. Netanyahu votre désaccord avec la poursuite de la colonisation et le « nettoyage » ethnique de Jérusalem alors que cette ville doit être une capitale partagée.

La violence, la répression et la force ne sont en rien une garantie fiable ou durable de la sécurité des Israéliens. Seul un règlement global du conflit sur la base de l'ensemble des résolutions de l'ONU avec notamment la création d'un Etat palestinien, la fin de l'occupation et de la colonisation, le démantèlement du mur, pourront enclencher une dynamique de paix durable.

Nous attendons de votre part des déclarations et des actes condamnant la répression contre Bil'in et les villages qui mènent cette résistance non-violente et des propositions pour la protection des populations, comme des observateurs internationaux.

Pour faire appliquer le droit international, les droits nationaux des Palestiniens et arrêter la violence, une autre attitude politique est à adopter : cesser le soutien inconditionnel de la France et de l'Union Européenne à Israël. En ce sens, l'action pour la suspension de l'accord d'association de l'UE avec Israël serait un signe très important de votre détermination et une première pression efficace.

Monsieur le Ministre, une délégation des organisations signataires de cette lettre souhaiterait vous rencontrer le plus rapidement possible.

Nous vous remercions par avance de nous accorder un rendez-vous et vous prions de recevoir nos salutations distinguées.

Les associations signataires :

AFD-France (*Alliance for Freedom and Dignity France*),
AFPS (*association France-Palestine Solidarité*),
AJPF (*Association pour les jumelages entre les camps de réfugiés Palestiniens et les villes Françaises*),
Les Alternatifs,
ANECR (*Association des élus communistes et républicains*),
ARAC (*Association Républicaine des Anciens Combattants*),
ATTAC (*Association pour la taxation des transactions pour l'aide aux citoyens*),
ATF (*Association des Tunisiens en France*),
ATMF (*Association des travailleurs maghrébins de France*),
CCIPPP (*Campagne civile internationale pour la protection du peuple palestinien*),
CGT (*Confédération générale du travail*),
CICUP (*Collectif Interuniversitaire pour la Coopération avec les Universités Palestiniennes*),
Collectif Faty KOUMBA (*Association des libertés, Droits de l'homme et non-violence*),
Collectif Judéo Arabe et Citoyen pour la Paix (*Strasbourg*),
La Courneuve Palestine,
CPPI Saint-Denis (*Collectif Paix Palestine Israël*),
Droit Solidarité (*AIJD*),
Enseignants pour la Paix,
FASE (*Fédération pour une alternative sociale et écologique*),
FTCR (*Fédération pour une citoyenneté des deux rives*),
Femmes Egalité,
Femmes en noir,
Gauche Unitaire,
Groupe Gauche Alternative 54,
LDH (*Ligue des Droits de l'homme*)
Le Mouvement de la Paix,
MRAP (*Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples*),
NPA (*Nouveau parti anticapitaliste*),
PCF (*Parti communiste français*),
PCOF (*Parti communiste des ouvriers de France*),
Le Parti de Gauche,
UAJV (*Une Autre Voix Juive*),
UJFP (*Union Juive Française pour la Paix*),
Union syndicale Solidaires,
UTIT (*Union des travailleurs immigrés tunisiens*)
Les Verts